

Du 2 au 12 octobre 2020

## Appel à projets Région Grand Est

### Devenez acteur de cette opération nationale

#### Pourquoi ?

- Susciter la rencontre entre scientifiques et citoyens, quel que soit le niveau de connaissance
- Rendre accessibles la science et les techniques par une approche concrète et conviviale
- Encourager les vocations scientifiques
- Partager le plaisir des sciences et techniques
- Donner une vision de la recherche proche des préoccupations de chacun
- Partager les savoirs, mieux comprendre le monde qui nous entoure et les enjeux de la recherche

#### Pour qui ?

Tous les publics : individuels, familles, scolaires, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences...

#### Comment ?

Toutes les thématiques et tous les modes de médiation (atelier, exposition, escape game, conférence, portes ouvertes...) sont les bienvenus, que ce soit dans des villages des sciences ou des parcours scientifiques rassemblant différents acteurs scientifiques, du patrimoine ou de la de culture scientifique technique et industrielle, en ville ou en milieu rural.

#### Par qui ?

Organisation publique, privée, associative, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de l'éducation populaire, de la culture, des arts et des médias, du patrimoine...

Orientation nationale 2020 :

### Relations de l'être humain avec la nature

Cette orientation s'ouvre à toutes les disciplines scientifiques  
techniques ou industrielles

Toutes les thématiques sont cependant les bienvenues

#### Calendrier

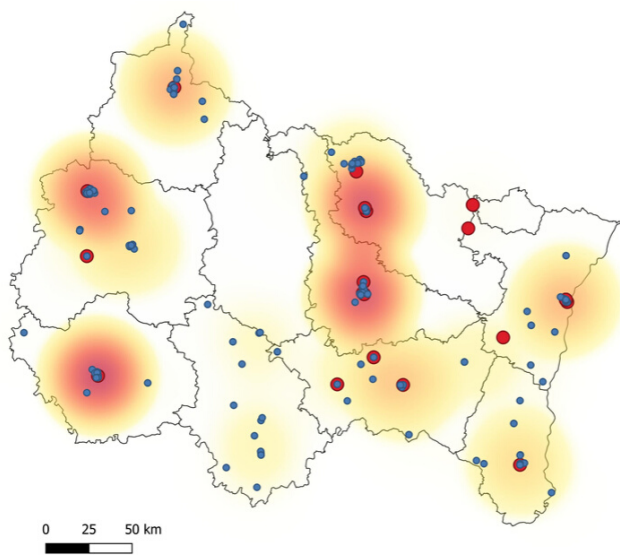
**Mars** : appel à projets et aide au montage de projets

**Jusqu'au 31 mai** : inscription des projets (rapprochez-vous de votre coordination pour les modalités)

**2 juin** : clôture des inscriptions

**Mi-juin** : labellisation des projets et lancement de la campagne de communication nationale

**Mi-octobre** : questionnaire bilan en ligne



**En 2019**

**Dans le Grand Est  
69 300 visiteurs**

144 porteurs de projets  
 616 actions  
 15 villages des sciences  
 73 communes  
 656 chercheurs  
 1920 personnes impliquées

## Règles de labellisation

Les projets sont soumis au comité de pilotage qui leur accorde le label "Fête de la Science".

Pour obtenir le label, les projets doivent respecter les critères suivants :

- Caractère scientifique, technique ou industriel du projet
- Présence d'un référent scientifique, spécialiste de la discipline qui valide le contenu scientifique du projet
- Qualité de la médiation, qui doit être compréhensible et à la portée de tous
- Neutralité du projet, surtout en cas de thème faisant l'objet de débats d'actualité
- Gratuité de la manifestation pour tous les publics
- Respect de la période officielle : du 2 au 12 octobre 2020
- Engagement à remplir l'enquête bilan envoyée par le Ministère

Le comité de pilotage, composé notamment de la coordination territoriale, de la Région Grand Est et de l'État / DRRT, attachera la plus grande importance à la présence d'intervenants scientifiques et techniques dans les projets.

**Seuls les projets labellisés sont affichés dans les outils de communication officiels !**

La coordination régionale est responsable de la communication générale de la Fête de la Science.

Sans les partenaires financiers, la Fête de la Science ne peut avoir lieu. Il vous sera demandé de les mentionner dans tous vos outils de communication et de rattacher votre action à la Fête de la Science régionale et nationale par le respect de la charte graphique nationale.

## Partenariat The conversation / Échosciences

Le Ministère établit chaque année un partenariat avec The Conversation pour que tous les chercheurs puissent écrire des articles en open source pour rendre le contenu scientifique accessible à tous. Contactez votre coordination pour plus de précisions.

Vous pouvez également publier sur Échosciences Grand Est pour annoncer vos projets et développer des articles sur le sujet.

### Pour toute information, aide au montage et inscription, contactez votre coordination :

Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne  
 Accustica : Geoffroy PREVOST  
 geoffroy.prevost@accustica.org / 03 26 50 61 28

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges  
 Planétarium d'Épinal : Didier MATHIEU  
 fdslorraine@orange.fr / 03 29 35 08 02

Haut-Rhin  
 Nef des sciences : Anne-Gaëlle LE PERCHEC  
 anne-gaëlle.le-perchec@uha.fr / 03 89 33 62 23

Bas-Rhin  
 Jardin des sciences Unistra : Vanessa FLAMENT  
 vanessa.flament@unistra.fr / 03 68 85 18 53

## Modalités de prise en charge financière

Départements : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle et Vosges

Les coordinations des départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle et des Vosges s'appuient sur les porteurs de projets pour la mise en place de la Fête de la Science. Des prises en charges financières peuvent être accordées pour la réalisation des projets. Pour cela, un budget prévisionnel précis et équilibré servira de base au comité de pilotage pour attribuer le montant des aides à chaque projet. Il doit être transmis à la coordination lors de l'inscription en cas de demande d'aide.

Le montant attribué sera notifié à chaque porteur de projet.

Dépenses prises en charge :

- les frais de prestation
- les frais de déplacement des intervenants
- achat de petits matériels et consommables
- les investissements de matériel inférieurs à 500€ (sur avis du comité de pilotage).
- la date des factures doit être comprise entre
  - la date de labellisation des projets
  - **un mois maximum après la date de la manifestation**

Les factures doivent être transmises en une seule fois. Les factures transmises ultérieurement ne seront pas prises en compte (sauf si elles étaient en attente et signalées comme telles dans le premier envoi).

Après validation des factures, un bon de commande sera émis par la coordination au porteur de projet pour l'émission d'une facture de prestation Fête de la Science.